



Paris, le 22 janvier 2021

**A Jean-Michel BLANQUER**

**Ministre de l'Éducation nationale,  
de la jeunesse et des sports**

**Objet** : alerte sur la situation des GRETA

Monsieur le ministre

La formation tout au long de la vie dont les GRETA sont des opérateurs essentiels est une ambition majeure de notre ministère.

Or, la crise sanitaire que nous traversons et qui affecte durement l'ensemble des acteurs économiques n'épargne pas les GRETA, que ce soit en termes d'activité ou de recouvrement des créances, y compris sur les tiers publics.

Les conséquences financières sont de trois ordres :

- Risques de lourds déficits d'exploitation ;
- Diminutions notables des fonds de roulement qui risquent, en certaines hypothèses, de devenir négatifs ;
- Besoins de fonds de roulement positifs à des niveaux mettant en péril la solvabilité des GRETA, contraints de recourir à des sources de financement externes.

Même si l'ensemble des GRETA ne cumulent pas obligatoirement ces handicaps, nous avons été alertés sur deux situations extrêmement préoccupantes, celles des GRETA de Limoges et de Poitiers, pour lesquels la situation d'insolvabilité risque de conduire à termes plus ou moins brefs à l'impossibilité de verser les salaires des personnels.

Rien dans les temps à venir ne permet d'affirmer que les choses iront s'améliorant et que d'autres GRETA ne connaîtront pas rapidement le même sort. Pour ce que nous en apprenons, il semble que la situation évolue favorablement s'agissant du GRETA de Poitiers mais rien n'est sauvé encore. De manière générale, il est indispensable sur ce sujet que les autorités académiques, les services des finances publiques et les régions fassent preuve de la plus grande réactivité possible et qu'on leur en donne les moyens, de manière à ne pas maintenir les équipes de direction et les personnels des GRETA dans une angoissante expectative avec le risque d'une perte d'activité plus grande encore.

Nous croyons utile, Monsieur le ministre, de vous rappeler que les opérateurs publics de formation que sont les GRETA ne disposent en matière de ressources humaines d'aucuns des aménagements concédés en temps de crise à leurs concurrents privés. Cela ne fait qu'accentuer la précarité et l'incertitude chez leurs personnels non titulaires et gagés et constitue un frein majeur à leur activité, mettant ainsi en péril vos louables ambitions en termes de formation tout au long de la vie.

En conséquence, nous souhaiterions connaître rapidement, Monsieur le ministre, les mesures que vous comptez prendre, notamment à l'adresse des autorités académiques, pour remédier sans délai aux graves situations qui se présentent et peuvent se présenter encore, un bilan national des forces et faiblesses du réseau des GRETA en ces temps de crises nous apparaissant par ailleurs indispensable.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.



Frédéric MARCHAND,  
secrétaire général de l'UNSA Éducation



Jean-Marc BŒUF,  
secrétaire général  
d'A&I-UNSA



Stéphane CROCHET,  
secrétaire général  
du SE-UNSA



Philippe VINCENT,  
secrétaire général  
du SNP-DEN-UNSA



Dominique  
POUCHAIN,  
secrétaire général du  
SN2D-UNSA Éducation